

Condamnation à 3 mois ferme

Par liloubess, le 27/05/2009 à 15:45

Bonjour,

quelles sont les solutions pour une personne qui travaille et qui malheureusement se voit condamnée à 3 mois ferme ??

est-elle obligée d'être incarcérée ou y a t-il une autre possibilité pour qu'elle puisse ne pas perdre son boulot ? merci

Par jeetendra, le 27/05/2009 à 18:43

bonsoir, il faut voir avec le juge de l'application des peines pour un aménagement de la condamnation, courage à vous, cordialement